



## **COMMUNE DE SAVIGNY**

### **Préavis de la Municipalité de Savigny au Conseil communal**

**09/2012**

### **Crédits complémentaires au budget de fonctionnement pour l'année 2012 (2ème tranche)**

Réf. : FI 1792/BPa  
I:\2-finances\classement\1792\CComplémentaires 2012 (2ème tranche).doc

**Savigny, le 12 octobre 2012**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

En application des dispositions légales, nous sollicitons l'octroi d'une 2<sup>ème</sup> tranche de crédits complémentaires pour les dépenses sous-évaluées ou non prévues lors de l'établissement du budget 2012 et dont nous avons déjà connaissance.

## 2. Rubriques comptables concernées

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012

### 3. DOMAINES ET BATIMENTS

#### 351. Agora

351.3141.00 Entretien du bâtiment

<u>Budget 2012</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
46'000.00	<b>43'400.00</b>	89'400.00

*Justification :*

*Un montant de CHF 20'000.00 avait été inscrit au budget 2012 pour la rénovation complète des bacs à fleurs en béton de la terrasse. Or le coût final des travaux s'est élevé à CHF 63'400.00. Le détail des suppléments est le suivant :*

- Lors du démontage des bacs à fleurs, il s'est avéré que les remontées d'étanchéité du côté de la terrasse du tea-room étaient complètement décollées. Une réfection complète ainsi qu'une nouvelle ferblanterie ont été nécessaires (CHF 29'000.00).*
- Consolidation et nouvelles fixations des luminaires sur poteaux (CHF 5'500.00).*
- Pose de 3 tuyaux en béton avec couvercle pour les chambres de contrôle d'écoulement dans les bacs à fleurs (CHF 10'400.00).*

#### 4. TRAVAUX

##### **450. Ordures ménagères et déchets**

450.3188.00 Frais de transport et ramassage des ordures ménagères

<b><u>Budget 2012</u></b>	<b><u>Crédit demandé</u></b>	<b><u>Budget après crédit compl.</u></b>
<b><u>CHF</u></b>	<b><u>CHF</u></b>	<b><u>CHF</u></b>
100'000.00	<b>50'000.00</b>	150'000.00

*Justification :*

*Les tarifs appliqués par la Ville de Lausanne n'ont pas subi de variations depuis de nombreuses années. A la fin de l'année 2011, la Ville de Lausanne nous signifiait une hausse de 54 % concernant le transport et le ramassage des ordures ménagères. La Municipalité a immédiatement négocié un rabais exceptionnel pour 2011, ce que la Ville de Lausanne a accepté. Dès 2012, Il s'agit d'adapter notre budget à cette hausse.*

450.3188.50 Frais de transport des déchets spéciaux et valorisables

<b><u>Budget 2012</u></b>	<b><u>Crédit demandé</u></b>	<b><u>Budget après crédit compl.</u></b>
<b><u>CHF</u></b>	<b><u>CHF</u></b>	<b><u>CHF</u></b>
0.00	<b>13'000.00</b>	13'000.00

*Justification :*

*Cette prestation était fournie gratuitement par la Ville de Lausanne jusqu'à fin 2010.*

450.3189.00 Honoraires et frais divers

<b><u>Budget 2012</u></b>	<b><u>Crédit demandé</u></b>	<b><u>Budget après crédit compl.</u></b>
<b><u>CHF</u></b>	<b><u>CHF</u></b>	<b><u>CHF</u></b>
2'000.00	<b>16'000.00</b>	18'000.00

*Justification :*

*La participation aux frais de fonctionnement du périmètre Gedrel a malheureusement été oubliée lors de l'élaboration du budget 2012.*

## 6. POLICE

### 612. Engagement

612.3511.00 Participation péréquative à la réforme policière VD

<u>Budget 2012</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
0.00	171'800.00	171'800.00

*Justification :*

*Les communes financent les missions générales de la police, soit directement pour leur propre police, soit en versant à l'Etat un montant basé sur le coût réel des prestations de la Police cantonale. Afin de garantir la neutralité des coûts entre les communes et l'Etat, suite à la bascule des 2 points d'impôt effectuée en 2012, un solde est payé par l'ensemble des communes vaudoises également en points d'impôt. Pour Savigny, cette participation se monte à environ CHF 171'800.00.*

### 660. Corps de la protection civile

660.3521.00 Participation à des charges intercommunales

<u>Budget 2012</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
60'000.00	10'000.00	70'000.00

*Justification :*

*Les chiffres définitifs du budget 2012 adoptés par le comité directeur de la Protection civile régionale de Lavaux nous sont parvenus trop tard et laissent apparaître une différence de CHF 10'000.00.*

## 7. SECURITE SOCIALE

### 720. Prévoyance sociale

720.3515.00 Participation à des charges cantonales

<u>Budget 2012</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
1'842'000.00	<b>160'500.00</b>	2'002'500.00

*Justification :*

*Ce crédit se compose comme suit :*

- Les acomptes 2012 se montent à **CHF 1'999'026.00**.
- Le décompte final 2011 laisse apparaître un solde en notre défaveur de **CHF 3'450.00**.

## 3. Récapitulation

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012

	<u>Budget 2012</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
351	46'000.00	<b>43'400.00</b>	89'400.00
450	102'000.00	<b>79'000.00</b>	181'000.00
612	0.00	<b>171'800.00</b>	171'800.00
660	60'000.00	<b>10'000.00</b>	70'000.00
720	1'842'000.00	<b>160'500.00</b>	2'002'500.00
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2'050'000.00</b>	<b>464'700.00</b>	<b>2'514'700.00</b>

## 4. Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le préavis municipal n° 09/2012 du 12 octobre 2012 ;  
Ouï le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### D É C I D E

**D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 464'700.00 (quatre cent soixante-quatre mille sept cent francs) pour couvrir les dépenses supplémentaires au budget 2012.**

Au nom de la Municipalité de Savigny  
Le Syndic La Secrétaire

J.-P. Thuillard

I. Sahli

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 octobre 2012.

**Délégué municipal :** M. Jean-Philippe Thuillard, Syndic